

# Un contrat pour une gestion de l'eau compatible avec la protection de la ressource et la viabilité des exploitations agricoles

La Chambre d'agriculture du Gard et l'Agence de l'eau RMC prolongent leur collaboration en signant un contrat de coopération « Pour une gestion durable et compatible de l'eau, des milieux aquatiques et de l'agriculture » 2022-2024.



Philippe Cavalier, Elise Garcia, Magali Saumade, Kevin Boisset (de gauche à droite)

## **Elise Garcia, Directrice adjointe de l'agence de l'eau RMC Délégation de Montpellier**

« L'Agence de l'eau est heureuse de renouveler ce partenariat avec la Chambre d'agriculture du Gard. Cela permet de démultiplier nos actions sur le terrain avec les acteurs locaux. Nos échanges permettent de co-construire une vraie stratégie pour une gestion durable de la ressource en eau. Je souligne que ce nouveau contrat propose de nouvelles pistes de travail très intéressantes, notamment l'adaptation au changement climatique pour de nouvelles filières, comme le pois chiche par exemple ou permettre à tout agriculteur qui s'installe de bénéficier de cette expertise. La Chambre d'agriculture du Gard a été la première à signer un partenariat avec nous. A l'origine, l'Agence travaillait surtout sur les infrastructures. Ce partenariat nous permet d'aller encore plus loin, avoir une approche globale jusqu'à la parcelle. C'est une belle histoire que nous écrivons ensemble depuis plus de 30 ans et que nous allons poursuivre ».

## **Kevin Boisset, Réfèrent agricole de l'agence de l'eau RMC Délégation de Montpellier**

« Le travail mené avec la Chambre d'agriculture nous permet d'aller au cœur des problématiques. Par exemple, le groupe 30.000 à St-Maurice de Cazeville permet de créer une vraie dynamique et des échanges entre les agriculteurs eux-mêmes. Dans ce groupe, il n'y a d'opposition entre agriculture conventionnelle, BIO, HVE, la volonté commune est de réduire l'utilisation de produits phytos. Les couverts végétaux sont des pistes prometteuses. C'est un travail hyper-technique où l'expertise agronomique de la Chambre d'agriculture est un vrai plus pour faire évoluer les pratiques. C'est aussi le cas pour une gestion économe de la ressource en eau. Avoir des relais sur le terrain permet de proposer des solutions adaptées au contexte local ».

## **Magali Saumade, Présidente de la Chambre d'agriculture du Gard**

« Je remercie l'Agence de l'eau car cette collaboration nous permet d'aider les agriculteurs à franchir les paliers vers une gestion durable de l'eau. Derrière cette problématique, il y a de nombreux enjeux fondamentaux pour la société, un enjeu environnemental mais aussi un objectif d'autonomie alimentaire. Nous aidons les agriculteurs à préserver la ressource en eau tout en pérennisant leurs productions. Avec une trentaine d'agents qui travaillent sur cette thématique, nous mettons les moyens nécessaires pour réussir. L'eau est une priorité, car sans eau, pas d'agriculture. Comme nous l'avons vu ce matin dans les vignes, des systèmes existent pour économiser l'eau. Notre volonté est de trouver des compromis pour préserver la ressource en eau tout en respectant le travail des agriculteurs ».

## **Philippe Cavalier, Elu Chambre d'agriculture du Gard en charge du dossier EAU**

« Ce contrat nous permet de formaliser et de concrétiser sur le terrain notre stratégie globale de gestion de l'eau. L'agriculture n'est qu'une composante. Il faut arriver à croiser tous les enjeux liés à l'eau et au changement climatique. C'est un peu comme résoudre la quadrature du cercle. L'eau est une denrée rare. Avec l'inflation, s'ajoutent les surcoûts en énergie, en engrais. L'enjeu pour les agriculteurs, c'est d'utiliser la bonne dose, au bon moment. Nous aidons les agriculteurs à s'adapter, à anticiper. Il faut à la fois faire du sur-mesure pour trouver des solutions pertinentes mais aussi avoir une vision plus globale de l'agriculture pour permettre une certaine duplicabilité des recommandations pour avoir un vrai impact sur la ressource en eau ».